



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENGHIEN-LES-BAINS

--- oOo ---

Séance du 25 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 25 novembre à 19H00, le Conseil municipal de la Ville d'ENGHIEN-LES-BAINS, dûment convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe SUEUR, Maire, 1^{er} Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise.

Conseillers Municipaux en exercice:		33
Date de convocation	:	19/11/2021
Fin du Conseil	:	21H27

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Philippe SUEUR, Maire, Sophie MERCHAT, Benjamin CHKROUN, Véronique FERIEN, Grégoire PENAVAIRE (arrivé à 19h13 avant toute délibération), Marie-Christine FAUVEAU, Georges JOLY, Adjoints au Maire, Yaël SOUSSAN, Julia DELESCHAUD-RENAULT, Laurent GUEDJ, Linda LAVOIX, Samuel ELONG NDAME, Laurence ROBBE, Eric BASSOT, Dominique RIPOLL, Gisela BRARD, Pathé SEGNANE, Aurélie MARTINEZ, Maxime DURIER, Véronique DURK, Clément MOUSSY, Pauline BIDAUD, David BUFFAULT, Anne-Estelle LHOTE, Sophie MALEY, Conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRESENTÉS :

Marc ANTAO - pouvoir à Benjamin CHKROUN
Sylvie NOACHOVITCH - pouvoir à Monsieur le Maire
Patrice MANFREDI - pouvoir à Grégoire PENAVAIRE
Albert KALADJIAN - pouvoir à Pathe SEGNANE
Roland MANGERET - pouvoir à Laurent GUEDJ
Mélodie DUQUENOY-DARTIS - pouvoir à Clément MOUSSY
Dominique CHARLET - pouvoir à Anne-Estelle LHOTE

ÉTAIT ABSENT-EXCUSE : Paul AÏSS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Véronique DURK

oooooooooooooooooooo

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 septembre 2021

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 septembre 2021 est adopté à **L'UNANIMITE.**

Décisions du Maire

Par la délibération n°2020-01-06 du 25 mai 2020, le Conseil municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions prévues à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, il est présenté ci-dessous au Conseil municipal les décisions que Monsieur le Maire a été amené à prendre dans le cadre de cette délégation.

Les décisions du Maire sont consultables auprès de la direction générale.

DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE			
2021-213	10/09/2021	Contrat de cession entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et Soundinitiative pour une performance « Constella (c) tions » le 22 septembre 2021, dans le cadre de la présentation de la saison 2021- 2022 du Centre des arts	2000, 00 TTC
2021-214	10/09/2021	Convention de partenariat entre la Commune d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et l'Association Cultures du coeur Val d'Oise autour de la programmation artistique de la saison 2021-2022	Gratuit
2021-216	15/09/2021	Convention entre la Ville d'Enghien-Les-Bains, pour sa médiathèque, et L'Association Le Cercle Universitaire et ses ateliers d'écriture, pour la mise à disposition de salle (salle d'étude) les mardis 21 septembre, 05 octobre, 09 novembre et 07 décembre 2021 de 18h à 20h30	gratuit
2021-217	15/09/2021	Convention de résidence de création collective entre la Ville d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et Julien Gaillac pour le projet « City to City » avec le réseau des villes créatives de l'UNESCO. Saison 2021-2022 du Cda	2 000 € TTC
2021-218	15/09/2021	Convention de mise à disposition de moyens entre la Ville d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et Baptiste Lavigne dans le cadre du NumericLab	gratuit
2021-219	15/09/2021	Convention de mise à disposition de moyens entre la Ville d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et Paul Lossent dans le cadre du NumericLab	gratuit
2021-220	15/09/2021	Convention de mise à disposition de moyens entre la Ville d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et Josselin Gerval dans le cadre du NumericLab	gratuit
2021-223	17/09/2021	Contrat de prestation pour l'enseignement de danse HIP-HOP	7 920 € TTC
2021-226	20/09/2021	Demande de subvention auprès de l'Etat pour la médiathèque catégorie bâtiment et équipement	

2021-234	28/09/2021	Contrat entre la Commune d'Enghien-les-Bains pour sa médiathèque et Monsieur Bruno MAGRET pour l'organisation d'« ateliers-philo » en direction du jeune public (10h30/12h30) et du public adolescent (15h00/16h30), les 16 octobre, 13 novembre et 11 décembre 2021, 15 janvier, 12 février, 12 mars, 16 avril et 21 mai 2022, et de « cafés philo » en direction du public adulte (15h00/17h00) les 30 octobre, 27 novembre et 18 décembre 2021, 29 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril et 28 mai 2022 , dans le cadre des animations de la médiathèque	4400,00 € TTC
2021-235	28/09/2021	Contrat de cession entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et Anteprema pour le concert de Dhafer Youssef « Sounds of Mirrors » le 8 octobre 2021, dans le cadre de la saison 2021- 2022 du Centre des arts	12 660,00 €
2021-241	29/09/2021	Convention entre la commune d'Enghien-les-Bains et l'Association «Enghien Bridge Club» pour la mise à disposition du 1er étage de la salle du 55, rue Kellermann 95210 Saint-Gratien pour l'association Enghien Bridge Club	
2021-242	29/09/2021	Convention entre la commune d'Enghien-les-Bains et l'Association «L'échiquier du lac» pour la mise à disposition du 1er étage de la salle du 55, rue Kellermann 95210 Saint-Gratien	
2021-243	30/09/2021	Convention de partenariat entre la Commune d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et l'AFC, dans le cadre de l'accueil d'un colloque des chefs-opérateurs le 05 octobre 2021 au Cda	6148,30 € TTC
2021-250	12/10/2021	Contrat entre la Ville d'Enghien-les-Bains pour sa médiathèque et Monsieur Alain BERGALA pour l'organisation de rencontres/débats autour du cinéma (ciné-clubs), les 23 novembre, 07 décembre 2021, 11 janvier, 15 février, 08 mars, 19 avril, 24 mai et juin 2022, dans le cadre des animations de la médiathèque	2 640,00 €
2021-255	15/10/2021	Contrat de cession entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et Ki Productions pour le spectacle « Ecoute / Expansion » le 19 octobre 2021, dans le cadre de la saison 2021- 2022	5726,7 € TTC
2021-258	15/10/2021	Contrat de cession entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et la Fondation Royaumont pour le concert « La fontaine en musique » le 26 octobre 2021, et d'un atelier artistique à destination des élèves de l'EDMD dans le cadre de la saison 2021- 2022e cession avec la Fondation Royaumont	6424, 00 TTC
2021-259	15/10/2021	Contrat de cession entre la commune d'Enghien-les-Bains pour son Centre des arts et l'association MSTW Music pour le Music Corner de « Balm » le 28 octobre 2021, dans le cadre de la saison 2021- 2022	679,34 €

2021-266	19/10/2021	Concours d'orthographe avec Jean CHALVIN le 4/12/2021	650 € TTC
DIRECTION ACTION EDUCATIVE			
2021-212	09/09/2021	Convention avec l'Union des Commerçants concernant le projet « Lauréats 2021 »	5 200,00 €
2021-215	13/09/2021	Convention avec l'association « Rotary Club d'Enghien-Montmorency » concernant l'événement « journée Handivoile 2021 » - samedi 18 septembre 2021	Gratuit
2021-227	21/09/2021	Partenariat avec l'association culturelle François Villon dans le cadre des activités des ALSH durant les activités extrascolaires – Atelier marionnettes et Spectacle de marionnettes	gratuit
2021-230	23/09/2021	Convention avec le COLLEGE NOTRE DAME PROVIDENCE concernant le projet « Intervention Stage de Troisième » année scolaire 2021-2022	gratuit
2021-232	27/09/2021	Convention avec l'IFAC Val d'Oise concernant la mise à disposition de salles pour une session de formation d'approfondissement B.A.F.A. « Handicap »	gratuit
2021-233	28/09/2021	Convention avec LE COLLEGE GEORGES POMPIDOU concernant le projet « Intervention Stage de Troisième » année scolaire 2021-2022	gratuit
2021-236	28/09/2021	Contrat de prestation avec la société MAHEL LE MAGICIEN pour une représentation « spectacle de magie », le Mercredi 24 Novembre 2021	550 € TTC
2021-239	29/09/2021	Convention avec l'association « la ligue de l'enseignement » pour la mise en place du programme Lire et Faire lire à compter du 5 octobre 2021 pour une durée d'un an	1000,00 € TTC
2021-245	05/10/2021	Convention de mise à disposition de locaux pour l'Association Autonome des Parents d'Elèves (AAPE) d'Enghien-les-Bains	gratuit
2021-247	07/10/2021	Partenariat avec Music Partners pour la soirée des lauréats 2021	480,00 €
2021-248	08/10/2021	Convention de partenariat avec WORLD BECOMES DIGITAL – projet Sport Connected	1 200 € ttc
2021-249	11/10/2021	Convention de prestation avec la société CIE THEATRE DE LA LUNE pour une représentation « Le roi qui voulait se marier », le Vendredi 05 Novembre 2021	527,50 €
2021-252	13/10/2021	Contrat de prestation de la société « 101 sécurité » pour la sécurité le samedi 16 octobre 2021	399,36 € TTC

2021-254	14/10/2021	Convention avec la société PRO'LOGIC - Structures gonflables pour La Grande Journée du Tout-Petit	630, 00 TTC
2021-256	15/10/2021	Contrat de prestation de la société « Humanima Bien être» pour la session de Yoga pour femmes enceintes, le samedi 16 octobre 2021	508,50 TTC
2021-257	15/10/2021	Contrat de prestation de « La Ferme de Tiligolo » pour une représentation le samedi 16 octobre 2021	1 479,77 TTC
2021-262	19/10/2021	Convention avec le CCFV concernant les ateliers Yoga pour les 3 accueils de loisirs le mercredi	1 650,00 €
2021-263	19/10/2021	Convention avec 101 Sécurité - Fantasy Gaming	698,88 TTC
2021-264	19/10/2021	Convention avec Volt Events - Fantasy Gaming	2109,96 TTC
2021-265	19/10/2021	Convention avec le CCFV Atelier artistique - vacances automne ALSH	gratuit
2021-267	19/10/2021	Mise à disposition d'un intervenant "breakdance" pour activités Espace Jeunesse le 28/10	189,60 €
FINANCIER			
2021-222	15/09/2021	Fermeture de la régie d'avances RA 240-86 pour le paiement des menues dépenses afférentes aux activités des services techniques de la ville	
2021-224	17/09/2021	Fermeture de la régie d'avances RA 240-82 et du compte de dépôt de fonds pour le paiement des dépenses d'administration générale	
2021-225	17/09/2021	Fermeture de la régie d'avances RA 240-87 et du compte de dépôt de fonds pour le paiement des dépenses liées aux activités de la médiathèque	
HYGIENE ET SECURITE			
2021-251	13/10/2021	Convention de mise à disposition d'un conseiller de prévention avec le centre de gestion pour des missions de veille réglementaire, visites techniques spécifiques, analyses juridiques...	Coût maximum annuel en fonction des besoins pour 30 jours: 14 931 €
MARCHES PUBLICS			
2021-209	06/09/2021	Signature de l'avenant n°1 au marché 95 210 89 ST-19-039 ayant pour objet l'exécution de prestations de travaux de signalisation horizontale sur le territoire de la commune	Montant maxi annuel augmenté de 15%
2021-228	21/09/2021	Signature de l'accord-cadre 95210-89 ST 21-012 ayant pour objet les travaux d'entretien de réparation et d'aménagement de la voirie communale	mini annuel 300 000 € HT maxi 5 345 000 € pour les 3 années

2021-240	29/09/2021	Signature de l'avenant n°1 à l'accord-cadre n°95 210 89 ST 20-019 ayant pour objet la maintenance et les réparations des ascenseurs et monte-charge des bâtiments communaux: ajout d'une ligne optionnelle au BPU pour la fourniture de cartes SIM, l'abonnement et les communications téléphoniques	prix: 1 200 € HT pour 10 appareils
2021-253	13/10/2021	Signature de l'accord-cadre mono-attributaire n° 21-004 portant sur les fournitures de matériels et de petits équipements électriques	sans montant minimum annuel montant maximum annuel: 105 000 € HT
NOUVELLES SOLIDARITES			
2021-210	08/09/2021	Convention de mise à disposition - Cours en plein air au Parc Ste Jeanne	Gratuit
2021-211	08/09/2021	Convention de partenariat entre le Centre Culturel François Villon et le Parc Sainte Jeanne pour des cours d'Arts plastiques	Gratuit
SERVICES TECHNIQUES			
2021-231	23/09/2021	Conclusion d'une convention d'occupation précaire concernant un local à usage professionnel sis 32 rue du Général de Gaulle à ENGHIEEN-LES-BAINS - lot 65, au profit de Madame YOUNGA DENIA CHERRAZ	700, 00 HC/HT
2021-237	28/09/2021	Conclusion d'une convention d'occupation précaire concernant un local commercial sis 55 rue du Général de Gaulle (gauche) à ENGHIEEN-LES-BAINS (Val d'Oise), au profit de la société dénommée « LA CABANE DE LEON»	980 HC/HT/mois
2021-238	28/09/2021	Conclusion d'une convention d'occupation précaire concernant un local commercial sis 55 bis rue du Général de Gaulle à ENGHIEEN-LES-BAINS (Val d'Oise), au profit de la société dénommée « LA CABANE DE LEON»	890 HC/HT/mois
2021-244	01/10/2021	Conclusion d'une convention d'occupation précaire concernant un logement sis 18 avenue de Ceinture 1 ^{er} étage porte droite à Enghien-les-Bains, au profit de Madame Fabiola VALLET	482 € HC
2021-246	06/10/2021	Conclusion d'une convention d'occupation précaire concernant un appartement au 2 ^{ème} étage porte droite sis 26 bis rue Pasteur à Enghien-les-Bains, au profit de Madame Santa KABONGO	364 € HC

oooooooooooo

I- ADMINISTRATION GENERALE

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite d'une démission volontaire

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Article 1 : PREND ACTE de la démission de Madame Sandra PHILIPPE prenant effet à la date du 1^{er} novembre 2021 dans son mandat de conseiller municipal.

Article 2 : PREND ACTE de l'installation de Monsieur David BUFFAULT, suivant de la liste « ENGHIE EN TRANSITION » dans son mandat de conseiller municipal.

Article 3 : ADOPTE le nouveau tableau du Conseil municipal tel que présenté en annexe.

2. Modification de la composition des commissions municipales permanentes suite à la démission de Madame Sandra PHILIPPE

*Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,*

Article 1 : DESIGNE Monsieur David BUFFAULT issu de la liste majoritaire « ENGHIE EN TRANSITION » pour remplacer Madame Sandra PHILIPPE au sein des commissions municipales permanentes.

Article 2 : MODIFIE la composition des commissions municipales permanentes comme suit :

Commission finances, patrimoine, travaux :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| - Marc ANTAO | - Maxime DURIER |
| - Sophie MERCHAT | - Aurélie MARTINEZ |
| - Benjamin CHKROUN | - Clément MOUSSY |
| - Grégoire PENAIRE | - David BUFFAULT |
| - Georges JOLY | - Dominique CHARLET |
| - Marie-Christine FAUVEAU | - Anne-Estelle LHOTE |
| - Samuel ELONG NDAME | - Sophie MALEY |

Commission culture, évènementiel, vie associative et jumelage :

- | | |
|----------------------------|----------------------|
| - Patrice MANFREDI | - Véronique DURK |
| - Grégoire PENAIRE | - Pauline BIDAUD |
| - Sophie MERCHAT | - Albert KALADJIAN |
| - Julia DELESCHAUD-RENAULT | - David BUFFAULT |
| - Laurence ROBBE | - Dominique CHARLET |
| - Linda LAVOIX | - Anne Estelle LHOTE |
| - Roland MANGERET | - Sophie MALEY |

Commission tourisme, thermalisme et économie :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| - Sylvie NOACHOVITCH | - Roland MANGERET |
| - Benjamin CHKROUN | - Aurélie MARTINEZ |
| - Patrice MANFREDI | - David BUFFAULT |
| - Marie-Christine FAUVEAU | - Dominique CHARLET |
| - Laurent GUEDJ | - Anne-Estelle LHOTE |
| - Dominique RIPOLL | - Sophie MALEY |
| - Albert KALADJIAN | |

Commission développement durable et grands projets :

- Marc ANTAO
- Sylvie NOACHOVITCH
- Georges JOLY
- Laurent GUEDJ
- Paul AÏSS
- Maxime DURIER
- Samuel ELONG NDAME
- Linda LAVOIX
- Gisela BRARD
- David BUFFAULT
- Dominique CHARLET
- Anne-Estelle LHOTE
- Sophie MALEY

Commission éducation, enfance et petite enfance :

- Véronique FERIEN
- Julia DELESCHAUD-RENAULT
- Yaël SOUSSAN
- Gisela BRARD
- Eric BASSOT
- Pathé SEGNANE
- Mélodie DUQUENOY-DARTIS
- Pauline BIDAUD
- Paul AÏSS
- David BUFFAULT
- Dominique CHARLET
- Anne-Estelle LHOTE
- Sophie MALEY

Commission jeunesse, sports et santé:

- Véronique FERIEN
- Eric BASSOT
- Yaël SOUSSAN
- Laurence ROBBE
- Pathé SEGNANE
- Mélodie DUQUENOY-DARTIS
- Véronique DURK
- Clément MOUSSY
- Dominique RIPOLL
- David BUFFAULT
- Dominique CHARLET
- Anne-Estelle LHOTE
- Sophie MALEY

3. Mise à jour du tableau des effectifs

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

DECIDE :

De créer :

- 1 poste de technicien territorial à temps complet
- 1 poste d'attaché territorial à temps complet
- 1 poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet

4. Recensement rénové de la population : recrutement de cinq agents recenseurs

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

FIXE : comme suit la rémunération de l'équipe chargée des opérations de recensement pour l'année 2022 :

- 650 euros au coordonnateur communal pour l'ensemble de ses missions exposées ci-dessous :
 - o *mettre en place l'organisation dans la commune suivant les préconisations du manuel à l'usage de la commune ;*
 - o *mettre en place la logistique ;*
 - o *organiser la campagne locale de communication ;*
 - o *organiser la formation des agents recenseurs ;*

- assurer la formation de l'équipe communale le cas échéant ;
 - assurer l'encadrement et le suivi des agents recenseurs.
- 810 euros à chaque agent recenseur (4 agents) et correspondant à :
- deux demi-journées de formation ;
 - la tournée de reconnaissance ;
 - la totalité des opérations de collecte et son suivi jusqu'à la fin des opérations.

DIT : que si le travail de l'agent recenseur ne devait pas être exécuté en totalité pour quelque cause que ce soit, ce dernier sera rémunéré au prorata du nombre de logements recensés.

PREND ACTE : que les membres de l'équipe communale chargée des opérations de recensement seront désignés par arrêtés municipaux.

PREND ACTE : que l'INSEE versera à la ville une dotation forfaitaire de 2 133 €.

DIT : que les crédits et recettes seront inscrits au budget communal aux chapitres et articles concernés.

III- AFFAIRES FINANCIERES

5. Décision modificative n°2 au budget ville 2021

*Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,*

DECIDE : de prendre une décision modificative n°2 au budget ville pour l'exercice 2021.

PREND ACTE : que la décision modificative s'équilibre en dépenses et en recettes.

Fonctionnement : **489 300.00 €**

PRECISE : que la présente décision modificative n°2 vaut modification immédiate au budget 2021 et sera annexée à la présente délibération.

6. Rapport du délégataire sur l'exploitation du Casino, des Thermes et du grand hôtel pour l'exercice 2019-2020

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

PREND ACTE : du rapport présenté par la société « Société Touristique et Thermale d'Enghien, filiale du Groupe Lucien Barrière », délégataire chargé de l'exploitation du Casino, des Thermes et du grand Hôtel pour l'exercice 2019-2020

7. Rapport du délégataire sur l'exploitation du marché forain pour l'exercice 2020

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

PREND ACTE : avec réserves du rapport présenté par la société « Lombard et Guérin », délégataire chargé de l'exploitation du marché forain pour l'exercice 2020

8. Rapport du délégataire sur l'exploitation de la Maison de la Petite Enfance pour l'exercice 2020

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

PREND ACTE : du rapport présenté par la société « Les Petits Chaperons Rouges », délégataire chargé de l'exploitation de la Maison de la Petite Enfance pour l'exercice 2020

9. Approbation du rapport n°7 de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) du 12 octobre 2021

*Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,*

APPROUVE le rapport de la CLETC n°7 du 12 octobre 2021 de la communauté d'agglomération Plaine Vallée.

10. Attribution des Bourses Initiatives Jeunes « Prix d'encouragement » - 4^{ème} trimestre 2021

*Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,*

DECIDE : d'accorder une bourse « Prix d'encouragement » d'un montant individuel de 300 € à deux jeunes sportifs mis à l'honneur, pour un montant total de 600 €.

DIT : que les crédits nécessaires pour couvrir cette dépense sont inscrits sur l'article budgétaire 422-6714.

11. Attribution des Bourses Initiatives Jeunes « gratifiantes : jeunes talents » - 4^{ème} trimestre 2021

*Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,*

DECIDE : d'accorder deux bourses « jeunes talents » d'un montant individuel de 300 €, soit un total de 600 €.

DIT : que les crédits nécessaires pour couvrir cette dépense sont inscrits sur l'article budgétaire 422-6714.

III- AFFAIRES EDUCATION, ENFANCE ET PETITE ENFANCE

12. Modification du règlement intérieur – clause de « non-respect des réservations »

*Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,*

AUTORISE : la modification du règlement intérieur, intégrant une clause prévoyant :

- Le non-respect des réservations à deux reprises : un courrier de rappel sera envoyé aux familles concernées
- Le non-respect des réservations à 3 reprises engendrera la radiation de l'enfant sur l'activité en question.

PRECISE que ce document vient compléter le règlement intérieur déjà en vigueur,

IV- AFFAIRES « CULTURE, EVENEMENTIEL, VIE ASSOCIATIVE ET JUMELAGE »

13. Création d'un tarif pour un fanzine d'exposition – Centre des arts

*Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,*

ADOPTE : le tarif de 2€ pour le fanzine d'exposition

DIT : que ces tarifs seront applicables à compter du 25 novembre 2021.

VI-AFFAIRES TECHNIQUES

14. Acquisition des lots n° 97, 100 et 155 au sein de la copropriété sise 13 place Foch, à Enghien-les-Bains, cadastrée AB 520, auprès de Madame Laure ROSSI et Monsieur Patrick PERONNE, moyennant le prix de TROIS CENT VINGT MILLE EUROS (320 000 €)

*Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,*

DECIDE

DE CONCLURE : la promesse et/ou l'acte authentique d'acquisition par la commune d'Enghien-les-Bains des lots n° 97, 100 et 155 au sein de la copropriété sise 13 place Foch, à Enghien-les-Bains, cadastrée AB 520, auprès de Madame Laure ROSSI et Monsieur Patrick PERONNE, moyennant le prix de TROIS CENT VINGT MILLE EUROS (320 000 €)

D'AUTORISER Monsieur le Maire avec faculté de se substituer Monsieur Marc ANTAO ou Madame Sophie MERCHAT ces derniers dûment autorisés aux termes d'arrêtés de délégations de signature respectivement consenties par arrêtés n°2020-032 du 12 juin 2020 et n°2020-033 du 12 juin 2020, tous deux certifiés exécutoires par le représentant de l'Etat dans le département le 23 juin 2020, à signer la promesse et/ou l'acte authentique de vente (administratif ou notarié) et tous autres actes et pièces nécessaires à la poursuite de cette acquisition immobilière.

15. Débat sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

à L'UNANIMITE (quatre abstentions : David BUFFAULT, Anne-Estelle LHOTE, Anne - Estelle LHOTE mandataire du pouvoir de Dominique CHARLET, Sophie MALEY)

PREND ACTE d'un débat sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

DIT que la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération à laquelle est annexé le projet de PADD.

DECLARE que la délibération fera l'objet des modalités d'affichage et de publicité prévues à l'article R.153-20 et R. 153-21 du Code de l'urbanisme,

RAPPELLE qu'en application de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales, la présente délibération sera également notifiée à Monsieur le Préfet du Val d'Oise au titre du contrôle de légalité des actes des collectivités territoriales.

16. Approbation du cahier des charges de rétrocession du droit au bail du local commercial sis 35 rue du Général de Gaulle et 3 rue Robert Schuman à Enghien-les-Bains

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE (une abstention : Yaël SOUSSAN)

APPROUVE le cahier des charges de rétrocession du droit au bail situé 35 rue du Général de Gaulle et 3 rue Robert Schuman à Enghien-les-Bains tel qu'annexé à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel à candidatures pour la rétrocession de ce droit au bail commercial.

17. Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre des travaux de voirie avenue de Ceinture au droit du casino et du square Villemessant

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

SOLLICITE : une aide du Conseil Régional d'Ile-de-France la plus élevée possible, dans le cadre des travaux de voirie de l'avenue de Ceinture au droit du casino et du square Villemessant,

SOLLICITE : la possibilité de démarrer les travaux avant la notification de la subvention par le Conseil Régional d'Ile-de-France,

AUTORISE : Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir dans ce dossier,

DIT : que les recettes seront versées au budget communal, aux chapitres et article concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
1^{er} Vice-président
du Conseil départemental du Val d'Oise



Philippe SUEUR ✎